

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du 5 décembre 2007

portant nomination d'un juge à la Cour de justice des Communautés européennes

(2007/811/CE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

DÉCIDENT:

Article premier

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 223,

M. Jean-Jacques KASEL est nommé juge à la Cour de justice des Communautés européennes, à compter de la date de sa prestation de serment et jusqu'au 6 octobre 2009.

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 139,

Article 2

considérant ce qui suit:

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

En vertu des articles 5 et 7 du protocole sur le statut de la Cour de justice et à la suite de la démission de M. Romain SCHINTGEN, il y a lieu de procéder à la nomination d'un juge pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 6 octobre 2009,

Fait à Bruxelles, le 5 décembre 2007.

Le président

A. MENDONÇA E MOURA
